

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association sportive DU Domaine De Golf Saint-Cyprien¹

Association : Association sportive Domaine golf de Saint Cyprien
Adresse : Golf de Saint-Cyprien, Mas d'Huston 66750 Saint-Cyprien

Le dimanche 15 février , à 16H , les membres de l'association sportive Domaine Golf de Saint Cyprien se sont réunis au siège social de l'association rue Jouy d'Arnaud à Saint Cyprien en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de Madame la présidente.

Présents :

Membres du bureau : Marie Hélène Sédano, Martine Ayraud, Sabine Picard, Danièle Bourges, Juliana Ristorcelli, Nicolas Ayraud Collin Hegie, Antoine Morales, Christian Le-gloahec

Invité présents : francois Bagnouls. Stéphane Radzinski

Absents excusés

Membres du bureau : Invités : Thibault Lormand

L'Assemblée était présidée par Madame Sédano Marie Hélène, présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Madame Martine Ayraud, secrétaire de l'association.

Madame la présidente ouvre la séance, remercie les membres présents ou représentés au nombre de 61 (43 présents et 18 pouvoirs).

L'assemblée peut donc valablement délibérer

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

1. Rapport moral de 2025 (soumis au vote)
2. Rapport financier 2025 (soumis au vote)
3. Budget de trésorerie et quitus au trésorier (soumis au vote)
4. Rapport des différentes commissions (Commissions sportives, dames, messieurs, vétérans, seniors, jeunes)
5. Questions diverses

Rapport moral :

La présidente procède à la lecture du rapport moral.

le rapport est mis aux voix à main levée : **Contre : 0; Absentions : 0**

le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier - budget prévisionnel et quitus au trésorier

Sabine Picard, trésorière présente le rapport financier 2025 et commente le Budget prévisionnel.

le rapport est mis aux voix à main levée : **Contre : 0; Absentions : 0**

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Rapport des différentes commissions :

Chaque responsable donne lecture de son rapport:

l'ensemble des documents sera mis en ligne sur le site de l'association www.asgolfstcyp.fr

Commission sportive: Christian Legloahec,

Les dames : Mme Bourges

Les messieurs : Antoine Morales

Les séniors et vétérans : Mr Ayraud assisté de Robert Escande (pentagolf) et Serge Choquet (équipes séniors, séniors 2, sénior 3 et circuit sénior 1)

Les jeunes : Mr Collin Hegie,

Questions diverses :

1-Les formules de compétition :

Certaines joueuses (dont Mmes Buzan, Marquaille, Bourges...) regrettent que les compétitions ne soient pas exclusivement réservées à celles qui veulent améliorer leur index. En effet, elles ont le choix entre stablefort individuel et scramble à deux.

Ces compétitions dites hybrides, créées pour satisfaire le plus grand nombre et améliorer la convivialité entre les joueurs, remplissent bien leur rôle. Elles pourront être maintenues tant que l'une ne prendra pas le pas sur l'autre, en nombre de joueurs.

La priorité sera toujours donnée au stableford individuel qui sera remplacé à terme par le score maximum

Mme Marquaille, en outre, propose, comme c'est le cas dans d'autres clubs, de mêler dans la même compétition des parties amicales et des parties de compétition. Cette formule n'a pas été retenue.

2-Patrice Colin : comment dynamiser le championnat du club au niveau des spectateurs ?

Il est souvent intéressant de suivre les parties qui s'affrontent en finale. Les dates, et les heures sont connues de tous, donc il est toujours possible d'accompagner ces parties en s'assurant que les joueurs sont d'accord et en restant discrets.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole, la séance a été levée à 18 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

La Présidente de l'association

A Saint-Cyprien, le 15 février 2025
la secrétaire de l'association

